RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin de Ballottage du 19 Mars 1978

2e Circonscription de LAGNY-CHELLES



G. BORDU
Candidat de l'Union de la Gauche



L. HURTEBIZE
Suppléant

LA VICTOIRE EST A NOTRE PORTÉE

L'accord national conclu entre les Partis de Gauche ouvre la voie au changement

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous avez bien voulu m'accorder votre confiance dimanche dernier, 12 Mars. Je vous en remercie. Vos suffrages avec 28.016 voix et 30,16% m'ont placé largement en tête de tous les candidats Ils ont marqué une progression de 10.000 voix et de 4% par rapport aux élections de 1973.

Conformément à l'accord national conclu le 13 Mars 1978 entre les Partis signataires du Programme Commun, je reste au second tour, le candidat commun de la Gauche.

Dans notre circonscription, le candidat socialiste Jean-Pierre FOURRE a obtenu 17.310 voix, soit 18,63% des suffrages. Les voix obtenues par les candidats communistes et socialistes totalisent 45.326 voix et près de 49%.

Le désistement de Jean-Pierre FOURRE donne une grande signification à l'enjeu politique de dimanche prochain 19 Mars.

Appel de Jean-Pierre FOURRE

Candidat du Parti Socialiste
et du Mouvement des Radicaux de Gauche

Merci

Aux électrices et électeurs qui m'ont apporté leurs suffrages, permettant au Parti Socialiste, de progresser de plus de 6.000 voix dans notre circonscription.

La victoire de la gauche est désormais entre vos mains.

Pas une voix s'étant portée au 1er tour sur ma candidature ne doit manquer à Gérard BORDU, Candidat de toute la gauche au second tour.

Pour la victoire de la Gauche,
Pour un gouvernement d'Union de la Gauche
Pour appliquer le Programme Commun
Pour changer la vie

Votez

Gérard BORDU

Candidat de l'Union de la Gauche

L'Accord National

Le changement est possible :
Les partis de Gauche affirment solennellement leur volonté de tout mettre en œuvre pour aboutir à la constitution d'une majorité commune sur un programme commun pour un gouvernement commun de la Gauche.

Les mesures sociales :
La première tâche du nouveau gouvernement sera de répondre à l'attente légitime des travailleurs et des familles en adoptant les importantes mesures sociales qui apporteront à ceux-ci l'amélioration indispensable des conditions et du cadre de leur existence.
Ces mesures seront assorties, en fonction des besoins, d'un allègement des charges pour les petites entreprises, du commerce de l'artisanat, et, d'une manière générale, des industries de la main-d'œuvre.
Dans le même temps, le gouvernement prendra des dispositions pour que s'engage une négociation avec les organisations syndicales et professionnelles sur les salaires, la hiérarchie, l'emploi et les conditions de travail.

Une politique de l'environnement :
Des initiatives seront prises et des moyens dégagés afin de donner l'impulsion à une politique hardie de lutte pour la protection du cadre de vie, contre la pollution et les nuisances.

Les moyens économiques et financiers :
La réalisation et la poursuite efficace de cet indispensable effort social exigent que soient appliquées les réformes qui en fourniront les moyens économiques, financiers et politiques indispensables.

Les droits des travailleurs - Démocratie et Libertés :
L'extension des droits démocratiques des travailleurs et de leurs organisations, les mesures pour l'égalité des femmes dans tous les domaines et favorisant l'évolution des mentalités, la décentralisation des pouvoirs, notamment par l'élection d'assemblées régionales au suffrage universel à la proportionnelle et la supression des tutelles sur les communes, feront l'objet de mesures rapidement engagées. Les trois partis attachent une importance particulière à la garantie et à l'extension des libertés individuelles et collectives.

L'indépendance nationale :
Le gouvernement prendra toutes les initiatives appropriées en vue de garantir l'indépendance du pays, d'assurer le développement de la coopération de la France dans le Marché Commun ainsi qu'avec tous les pays qui le souhaitent, de progresser dans la voie du désarmement général.

Un gouvernement commun de la Gauche :
Pour appliquer cette grande politique nouvelle, les partis de gauche s'engagent à gouverner ensemble en prenant leur place dans un gouvernement d'Union de la Gauche, dont la composition respectera la volonté du suffrage universel et dont l'activité sera fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, et la solidarité.

Les désistements :
Le Parti Socialiste, le Parti Communiste et le Mouvement des Radicaux de Gauche décident le désistement réciproque de tous leurs candidats pour les candidats de gauche arrivés en tête au premier tour.

Pas une voix ne doit être perdue pour la gauche. Tout doit être fait et partout pour battre la droite.

VOTEZ

Gérard BORDU

et **Lionel HURTEBIZE**

Candidats de l'Union de la Gauche

Vu, le Candidat

IMP. P. GRANGE